

# Besson

2018



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## Besson vu d'ailleurs



Bessonaises et Bessonnais, Anciens et Nouveaux,  
Vous êtes cordialement invités aux vœux de la Municipalité  
LE SAMEDI 5 JANVIER 2019 À 19H AU CENTRE SOCIOCULTUREL



## ■ État civil 2018

### Bienvenue à

Lily COGNARD RAYNAUD

Belois-Le Patureau, 16 février

Aloïs NIEDZUVIECKA

5 route des Boitins, 1er mars

Zélie MALLET

23 Grande Rue, 26 mars

Clovis QUIQUANDON

2 Les Barbarans, 1er juin

Lola BEAUDRON

2 le Clos d'en Haut, 26 septembre

Elliott SAINT-JEAN

Les Habiers, 12 octobre

Manon FUGIER

Le Champ Besson, 17 octobre

Marin LANGLAIS, 7 décembre

### Se sont unis en notre maison commune

Geoffrey MALLET et Ophélie PAQUET

le 14 juillet

David BOURGEOIS et Maïté MORILLON

le 11 août

### Nous ont quittés

COLLAS Georgette, le 26 janvier

VOLAT Jacques, le 27 février

BARDET Jean, le 2 mai

ROGUE Marius, le 4 mai

TAUVERON Henri, le 21 mai

BUTIN Roger, le 17 août

BOURSAT Simone, le 3 septembre

MORAND Bernard, le 12 décembre

### DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

Les horaires de messe restent inchangés :

- Besson : 1<sup>er</sup> samedi à 18h

- Noyant : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi à 18h

- Chemilly : 3<sup>ème</sup> samedi à 18h

- Meillers : 5<sup>ème</sup> samedi à 18h

- Souvigny tous les dimanches à 11h

La catéchèse est assurée par Colette Bussy

- pour les 1<sup>ères</sup> années le samedi de 10h à 11h (chez elle)

- pour les 2<sup>èmes</sup> années le jeudi de 16h30 à 18h (salle de réunion 4 Place de la Liberté)

et par Solange Collas pour les 3<sup>èmes</sup> années le mercredi de 10h à 11h (chez elle).

Le repas paroissial aura lieu à Besson le 3 mars 2019.

### RETROUVEZ-NOUS SUR :

Web : [www.besson.fr](http://www.besson.fr)



[www.facebook.com/mairiebesson](https://www.facebook.com/mairiebesson)

Merci à tous ceux qui ont participé à la confection de ce bulletin et en particulier à nos photographes.

Directeur de publication : Frédéric Verdier

Rédaction : Commission Municipale

Crédit photos : Mairie de Besson La Montagne

Tirage : 425 ex • Dépôt légal : décembre 2018

## ■ QUELQUES INFORMATIONS

### Le Centre Social l'Escale

2 route de Besson 03210 SOUVIGNY - Tél. 04 70 43 10 67

Mail : [centre.social.souvigny@orange.fr](mailto:centre.social.souvigny@orange.fr) - [www.souvigny.centres-sociaux.fr](http://www.souvigny.centres-sociaux.fr)

#### *"Une association au cœur de son territoire"*

Le Centre Social l'Escale est une association à vocation familiale et sociale qui accueille toutes les générations. Véritable maison ouverte sur son territoire, l'Escale est un carrefour d'animations de la vie locale et d'interventions sociales collectives et novatrices. Créé en 1988, l'Escale a pour but de favoriser le développement social local en proposant services, activités et projets pour l'ensemble des habitants de son territoire.



#### Des services pour petits et grands :

**Le Relais Assistants Maternels :** propose des animations itinérantes le matin pour les assistants maternels, les parents et les enfants de moins de 6 ans. Il propose également un conseil administratif sur les contrats et sur le métier d'assistant maternel. C'est un service entièrement gratuit.

**L'Accueil de loisirs :** accueille les enfants à partir de 3 ans et propose des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âge d'enfants accueillis. Il est ouvert les mercredis, les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) et durant 6 semaines l'été.

**Les séjours en direction des enfants et des adolescents :** des séjours au ski l'hiver, et différents séjours thématiques (culture, sport et nature) durant la période estivale.

**Le service mandataire :** a en gestion toute la partie administrative des particuliers employeurs d'aides à domicile, qui adhèrent au service.

**Le portage de repas à domicile :** 5 fois par semaine, les deux salariées livrent des repas à destination des personnes de plus de 60 ans et/ou malades. Les personnes peuvent choisir le nombre de repas qu'elles souhaitent par semaine, les jours de livraison, et ont le choix des menus. Les régimes particuliers sont également respectés : diabétique, sans sel, pré-découpés.

#### Des activités hebdomadaires :

- **Au bonheur des mots :** pour entretenir sa mémoire avec des exercices ludiques

- **Informatique :** initiation et perfectionnement

- **Balade et randonnée :** rendez-vous

chaque mardi avec le choix entre deux niveaux (- de 6 km et + de 6 km).

- **5 Ateliers créatifs :** Ça cartonne (fabrication d'objets et de meubles en carton), Découvr'arts (atelier de peinture), kirigami (l'art de la fabrication d'objets en 3D par le découpage de papier), Patchwork, Peinture sur soie.

- **Généalogie :** rechercher ses origines, utilisation d'un logiciel spécifique.

- **Conversation anglaise :** discussion en anglais autour de sujets de société

- **Sophrologie :** pratique adaptée en fonction des participants

- **Cours de cuisine :** cuisine et dégustation d'un plat tout en échangeant des trucs et astuces culinaires.

- **Intégration en Milieu Français :** apprentissage du français. 3 niveaux d'apprentissage.

- **Scrabble**

#### Nouvelles activités depuis la rentrée :

- **Couture :** atelier d'échanges de savoirs

- **Les codes de la langue française :** pour perfectionner sa connaissance de la langue française

- **Guitare :** atelier d'échanges de pratiques autour de la guitare

- **Initiation musicale :** piano et ukulélé

- **Atelier de lecture publique**

- **Club de lecture**

#### Des activités ponctuelles :

- **Braderies de vêtements :** une en automne et une au printemps

- **Bourse aux jouets :** une fois par an avant Noël

#### Des projets pour et par les habitants :

(quelques exemples)

- **Les visites du patrimoine :** découvertes des richesses locales, une fois par mois

- **La dictée publique :** à l'initiative d'une bénévole

- **La révision du code de la route :** en partenariat avec la sécurité routière

#### LES PLUS :

En 2018, l'Escale a conventionné avec la CPAM pour accompagner ses habitants au montage de dossiers CMU, ACS.

En 2019, l'Escale met en place un projet d'itinérance dans les différentes communes afin de proposer aux habitants du territoire : Un accompagnement dans l'accès aux droits, accès aux soins.

Un soutien au numérique : démarches en ligne (amélie.fr, impôts.gouv, et autres sites de démarches administratives)

Premier trimestre 2019, l'Escale proposera des temps d'informations autour des démarches administratives en ligne.

# Chères Bessonnaises, chers Bessonnais



**N**ous venons de commémorer ensemble les 100 ans de l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918.

Votre participation a été massive et nous vous en remercions, ce devoir de mémoire nous fait prendre encore un peu plus conscience, que le dialogue et la solidarité doivent être très présents dans nos pensées et dans nos actes. Nous traversons depuis plusieurs

années, des moments compliqués, qui nous interrogent, nous choquent et nous font réagir. Ce n'est pas une nouveauté, mais il nous faudra sans doute repenser notre avenir, et notamment notre modèle économique, qui se doit d'évoluer. Cette évolution, devra prendre en compte notre façon de nous nourrir, de nous déplacer. Il nous faudra, comme le faisait naguère nos ancêtres remettre le bon sens au centre de nos décisions, au centre de nos organisations. Le partage, la solidarité s'opposent à l'individualisme qui a fait son lit ces dernières années. Les collectivités doivent être moteur et montrer l'exemple, en s'engageant clairement en faveur de cette transition et pourquoi pas donner l'idée à chacune et chacun d'apporter aussi leur pierre à ce changement.

C'est dans cet esprit que le conseil avait opté pour une chaufferie biomasse avec un réseau de chaleur, qui dessert l'ensemble des bâtiments communaux, du haut du bourg. Ce choix, permet d'éliminer les hydrocarbures d'origine fossile en privilégiant les ressources naturelles en bois présentes sur la commune. Les entretiens des haies et autres bouchures sont ainsi valorisés énergétiquement, écologiquement et économiquement, sans mettre à mal cette ressource. En effet seulement 20 % du potentiel annuel biomasse de notre territoire est utilisé pour satisfaire les besoins de chauffage.

C'est encore dans cet esprit, que le conseil le 13 novembre dernier a autorisé une étude environnementale sur une ancienne carrière au lieu-dit « Les Cordats », qui nous permettra, nous l'espérons, l'implantation d'une centrale photovoltaïque de trois hectares. Ce lieu, totalement désaffecté, sans valeur agricole, représente une belle opportunité d'exploitation des ressources solaires. La production électrique attendue, correspond à la consommation de 860 foyers, et abondera les finances communales d'un loyer d'exploitation annuel, pendant 20 ans au moins.

Enfin, et c'est toujours, dans ce même esprit, que nous nous réjouissons du projet de création d'une centrale de méthanisation. Ce projet 100 % agricole valorisera les déchets issus des exploitations des 5 porteurs de projets en 1er lieu, pour générer du biogaz. Ce gaz « vert » sera injecté et contribuera à alimenter les réseaux de l'agglomération moulinoise et en particulier la nouvelle station-service de biogaz en cours de construction à Toulon sur Allier. Cette implantation au lieu-dit « La Bidette », respectera toutes les normes et obligations, il ne sera que très peu visible de la route, ne sera pas bruyant, n'émettra aucune odeur et n'entraînera pas de flux routier autres que ceux qui existent

déjà, tout en créant à termes deux emplois. Dans le cahier des charges, il est clairement indiqué qu'aucune culture nourricière pour l'homme et l'animal ne sera mise en place spécifiquement, tout comme le recours à des boues de station d'épuration est clairement exclu. Exigences qui permettent à ce projet de recevoir l'aval et l'autorisation de l'Etat, de la Région, du département et de Moulins Communauté.

Gageons que d'autres projets seront étudiés dans les prochaines années, et contribueront à la lutte contre le réchauffement climatique.

Moins ambitieux pour le climat, quoi que, mais tout aussi important pour notre village, le conseil s'est engagé avec les professionnels de santé, pour la création d'une maison pluridisciplinaire qui se situera derrière le centre socioculturel. Nous tenons à remercier les anciens propriétaires de cette maison qui ont mesuré tout l'intérêt pour le territoire de permettre à la commune de disposer d'un tel équipement. Nous avons déjà commencé la réflexion, pour que cette maison soit la plus fonctionnelle possible, afin d'être au plus près de tous, jeunes et moins jeunes.

2019, sera aussi la concrétisation d'un programme important au stade municipal, avec la construction d'un espace de convivialité et d'une nouvelle buvette. Merci pour la participation de l'AS Nord Vignoble aux travaux d'aménagement intérieur. Désormais l'ensemble du club, des plus jeunes aux seniors, pourra profiter avant et après les matchs de cet équipement qui devrait être opérationnel pour les matchs retour. Cet espace bénéficiera également aux réunions des autres associations de la commune.

Ces associations qui, comme toujours, ont beaucoup fait dans l'animation de la commune, notamment pour l'inauguration des travaux du 28 avril dernier, mais aussi pour les différentes marches qui sont un franc succès, pour la fête patronale, pour la fête des écoles, pour les balades motos, les concours de pétanques et de belotes... Bravo à tous les bénévoles pour vos engagements, car vos actions contribuent largement au rayonnement de notre si joli village.

Bravo aussi à toutes les entreprises et commerces qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux même pour vous servir.

Avant de vous donner rendez-vous pour les vœux de la municipalité le 5 janvier prochain, j'aimerais avoir une pensée émue pour toutes celles et ceux trop nombreux qui nous ont quitté cette année, mais aussi une pensée pour toutes celles et ceux qui sont malades ou qui vivent dans la précarité... Essayons tous ensemble de faire de 2019 une année plus juste.

Au nom du conseil municipal, au nom du CCAS, au nom des agents de la commune, et en mon nom, nous vous souhaitons une excellente année, santé, réussite et bonheur ainsi qu'à tous vos proches.

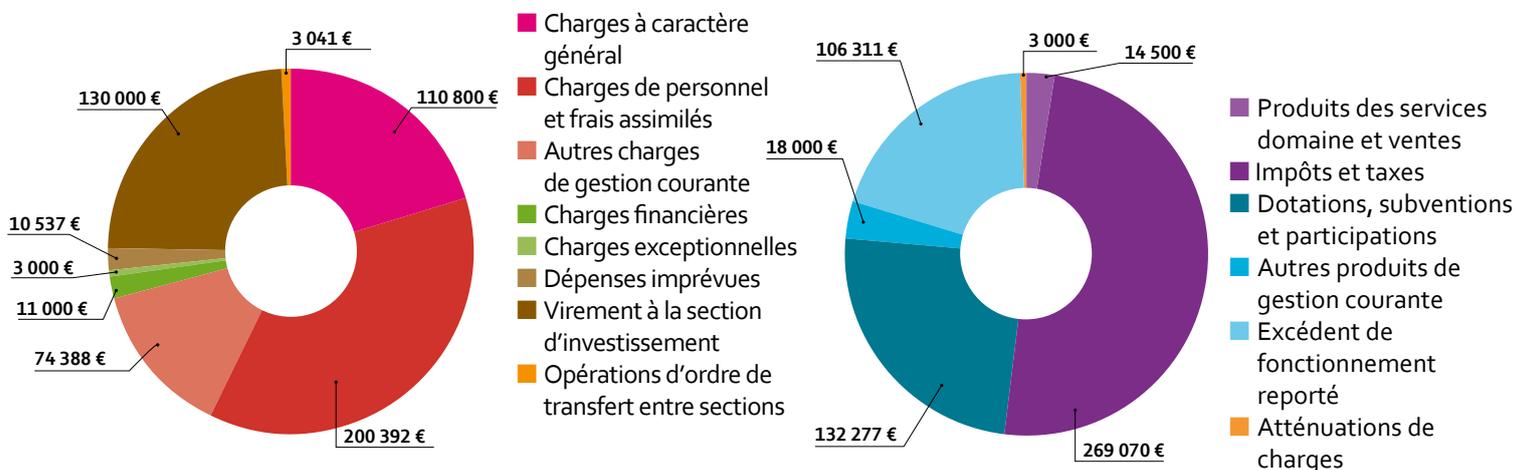
Frédéric VERDIER



## UN POINT SUR LES FINANCES ET LES PROJETS

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la gestion des subventions de l'Etat, du Conseil départemental, des fonds européens et de Moulins Communauté ont une nouvelle fois permis à notre commune de financer des projets d'investissement encore importants cette année : aménagement de la place de la liberté, construction d'un espace de convivialité et réalisation d'un forage au stade, pose de nouveaux stores aux écoles, travaux au logement de l'ancienne boucherie, travaux de voirie (les Braux, la Goutte, le Vernet, le Pain Perdu, Champ Besson, Chemin du Patureau,...), achat de matériel pour le centre socioculturel...

**Budget de fonctionnement : 543.158 € de dépenses et de recettes**



## QUELQUES POINTS ABORDÉS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉNOMINATION NOUVELLE PLACE

Suite aux travaux d'aménagement, la place attenante au centre socioculturel devient la Place de la Liberté.

### DÉPLACEMENT DE LA STÈLE DES DÉPORTÉS

Compte tenu de la nouvelle configuration de la place de la liberté, le conseil a validé le déplacement de la stèle des déportés sur la place du cimetière.

### RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Après 3 ans d'activités périscolaires en partenariat avec le Centre Social l'Escale de Souvigny, le conseil municipal a confirmé la décision du conseil d'école de revenir au rythme de 4 jours de classe hebdomadaires. Les activités de fin de journée de ces 3 années encadrées par des animateurs agents, de la commune et bénévoles, sont donc mises de côté pour laisser place aux cours.

### DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZONE SINISTRÉE AU TITRE DE LA SÉCHERESSE 2018

Compte tenu de la sécheresse de cet été, le conseil municipal a sollicité les pouvoirs publics afin de prendre en compte cet aléa climatique et de permettre tant aux agriculteurs qu'aux particuliers de pouvoir prétendre aux indemnités au titre des catastrophes naturelles.

### PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil a décidé d'autoriser la signature d'une promesse de bail emphytéotique avec la société Photosol pour le terrain de l'ancienne décharge des Cordats afin de pouvoir lancer les démarches administratives concernant le projet de parc photovoltaïque.

### CONVENTION POUR L'EXTENSION DU LOCAL DES POMPIERS

Compte tenu du projet d'agrandissement de la caserne des pompiers avec notamment l'aménagement de vestiaires féminins, la commune a signé une convention avec le SDIS03, qui prévoit que la commune participera au financement à hauteur de 25% des travaux (soit environ 15.000 €).

### CHEMIN DU CHAMP CHAVRIS

Compte tenu des frais d'entretien engagés par la commune chaque année sur ce chemin, le conseil souhaite faire l'essai de réserver l'accès de ce chemin aux seuls riverains.

### SUPPRESSION PLACES DE STATIONNEMENT : CARREFOUR GRANDE RUE - RUE SAINT MARTIN

Afin de sécuriser le carrefour Grande Rue-Rue Saint Martin, il a été validé de supprimer la place de stationnement située au niveau du 24 Grande Rue.

### SUPPRESSION ARRÊTS MINUTE GRANDE RUE

Vu l'absence de commerce dans la Grande Rue, les arrêts minute sont supprimés.

### STATIONNEMENT ÉCOLE

Face à l'incivilité de certains automobilistes, le conseil municipal rappelle que le stationnement devant les écoles (et la caserne des pompiers) est interdit.

## DES TRAVAUX AU STADE MUNICIPAL

### ENTRETIEN AVEC ALAIN SIRET, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX

Les Bessonnais et Bessonnaises ont pu constater, qu'au stade, un bâtiment s'était construit à côté des vestiaires du foot.



#### Pourriez-vous nous le présenter ?

C'est un espace de convivialité qui comprendra une buvette (d'environ 20 m<sup>2</sup>) munie d'un point d'eau et une salle de réunion (d'environ 40 m<sup>2</sup>).

Au début de ce projet, nous avons été approchés par l'Association Sportive Nord Vignoble. En effet, suite à la coupe d'Europe en France en 2016, nous avons la possibilité d'obtenir une subvention pour un projet de ce type. Après étude par la commission travaux en partenariat avec l'AS Nord Vignoble et présentation en conseil municipal, le projet a été validé et les subventions sollicitées et obtenues à hauteur de 80%. La commune prenant à sa charge le gros oeuvre et les matériaux pour l'aménagement intérieur. Les aménagements intérieurs sont effectués par les membres de l'association.

#### A qui servira ce nouvel espace ?

Il servira naturellement à l'AS Nord Vignoble, puisque le bâtiment dispose d'une nouvelle buvette mais aussi à toutes les associations qui pourraient en avoir besoin et notamment pour leurs réunions.

#### Quand va-t-il être en service ?

Les travaux devraient être terminés pour la fin d'année.

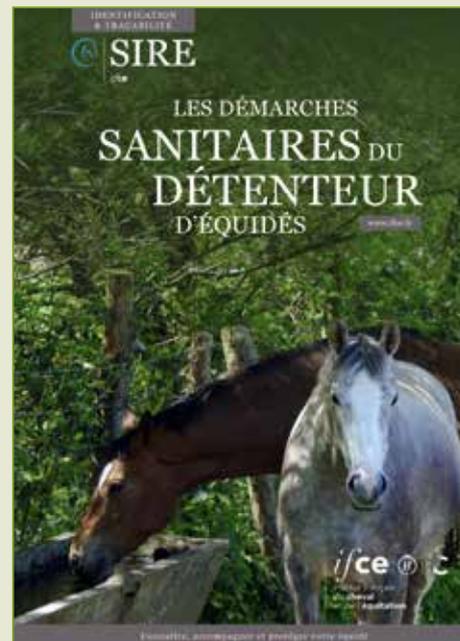
**En plus de cet espace de convivialité, un autre projet important a été réalisé au stade par la commune : un forage. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et en quoi consiste ce forage ?**

Nous avons fait le forage afin de réaliser des économies d'eau tout en ayant plus de débit et de pression pour l'arrosage du stade. Dans le même temps nous avons procédé au remplacement de l'arroseur que nous avons déjà par un autre plus puissant d'autant que l'ancien avait besoin de réparations et qu'il était donc plus économique à terme de le remplacer.

Le forage fait environ 60 mètres de profondeur avec une pompe immergée et un ballon tampon avec une prise d'eau pour remplir la tonne pour l'arrosage des fleurs.

#### Y a-t-il d'autres projets pour le stade ?

Nous allons procéder à la restauration de l'ancienne buvette et des toilettes extérieures qui doivent être mises aux normes d'accessibilité et travailler au remplacement du chauffage des vestiaires. Certes ces projets ont mis un peu de temps à se concrétiser et ont beaucoup sollicité la commission Travaux mais devraient permettre d'avoir un ensemble fonctionnel pour les utilisateurs.



### DÉCLARATION DES LIEUX DE DÉTENTION DES ÉQUIDÉS

Tout détenteur d'équidés (professionnels ou particuliers, propriétaire ou non à titre permanent ou temporaire), doit déclarer les lieux de détention des équidés (décret n°2010-865 du 23/07/2010). Un même lieu peut être déclaré par plusieurs détenteurs. Une fois la déclaration du lieu faite, aucun renouvellement n'est nécessaire chaque année.

Pour enregistrer ce lieu :

- par internet connectez-vous sur le site [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) sur votre espace SIRE en cliquant sur la rubrique «sanitaire et détention»
- par papier : formulaire (à télécharger sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) à transmettre à Institut Français du Cheval et de l'Équitation SIRE service traçabilité BP 3 19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX)



# 28 AVRIL 2018 : RETOUR SUR UNE JOURNÉE D'INAUGURATION

Retour avec Frédéric Verdier, sur cette journée d'inauguration du 28 avril portant sur l'ensemble des travaux réalisés à Besson donnant ainsi à notre village un nouveau visage tout en conservant, et c'était notre volonté, son caractère rural et bourbonnais. L'écoute, les aides et les financements reçus ont permis d'engager ces projets, de les réaliser avec bon sens, en respectant l'environnement sans mettre à mal les finances communales.



## Frédéric, peux-tu nous rappeler le premier bloc de travaux réalisés ?

Initiés dans les mandats précédents au travers de deux CCAB (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg), les premiers travaux ont consisté à l'enfouissement des réseaux, la réfection de la place de la mairie, la reprise des chaussées et trottoirs, la mise en conformité PMR (Personne à Mobilité Réduite) des accès aux commerces, la création d'un chemin piétonnier entre le bourg et le cimetière. Les travaux ont fait la part belle à la sécurité et aux piétons, sans perdre de vue la fonctionnalité. On peut donc désormais faire le tour du bourg, sans rencontrer d'obstacles infranchissables.

## Quels ont été les principaux interlocuteurs ou partenaires ?

Nous avons pu mesurer tout le soutien des services de l'Etat, du Département et de Moulins Communauté, qu'il soit dans l'ingénierie, dans le financement ou dans l'expertise. Grâce à cela, dans une réglementation parfois contraignante, nous avons pu réaliser sereinement ces gros travaux en respectant un cahier des charges précis. Bien sûr, il a fallu faire des choix mais chacun d'eux, fait par le conseil, résulte d'une réflexion collective

en pensant à l'usage de tous : habitants, commerçants, associations, touristes...

## Quelques chiffres pour mesurer l'ampleur de cette première partie de travaux ?

Le cumul des deux contrats d'aménagement de bourg, a permis d'engager 1 190 000 euros TTC de travaux, qui ont bénéficié de subventions à hauteur de 60 % répartis entre la

DETR, le département, le 1% paysage et développement et les amendes de police.

## Ensuite est arrivée la deuxième tranche de travaux.

La rénovation du centre socioculturel et ses abords. La rénovation a porté sur l'enveloppe énergétique du bâtiment, mais aussi sur la fonctionnalité de la salle. Un point chaud, un équipement extérieur dédié pour les traiteurs, un vidéo projecteur, un système de répartition du son, un accès direct à la cuisine, un bar et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite ont vu le jour.

## Avant d'enchaîner avec l'aménagement des abords, peux-tu nous rappeler l'histoire de cette salle ?

Elle a été construite en 1937 et inaugurée par Le Préfet Adam et le député Dormoy, le maire de l'époque était Jean-Baptiste Baquier. Première salle construite avant-guerre de l'ex-canton de Souvigny, elle est pour l'époque déjà très aboutie, on y trouve des bains/douches, une scène, un four à bois qui servira pour l'enseignement de « l'école ménagère », une cabine de projection cinématographique sonore. Elle a été rénovée et agrandie en 1988. Aujourd'hui cette salle, on peut le dire, contribue réellement à l'attractivité de notre commune.

## Merci pour cette parenthèse. Revenons aux aménagements des abords ?

Oui, il s'agit de la place de la liberté,





dessinée par Thibault Laubriat des Ateliers Bourbon. Cette place donne accès à la salle mais pourra aussi accueillir du théâtre, des spectacles, des marchés ou encore à l'ombre de l'arbre de la liberté planté par les enfants des écoles à l'occasion du bicentenaire de la révolution, un moment de convivialité en famille ou entre amis, sur les tables adultes et enfants.

#### Pour quel budget ?

Ce programme de travaux pour la salle, d'une valeur de 389 600 euros TTC, a bénéficié de 149 800 euros de Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux, de 90 000 euros de subventions départementales et de 11 900 euros sur

l'enveloppe parlementaire de MM Dériot et Malhuret, pour un autofinancement de 73 385 euros, soit un taux de subvention de 77 %.

Pour la place, ils s'élèvent à 91 673 euros TTC, avec 27 500 euros du conseil départemental, autant du fond européen Leader, de 18 300 euros du fonds de concours de Moulins Communauté et de 18 300 euros d'autofinancement. Soit un taux de subvention de 79 %.

#### Enfin, la dernière réalisation ?

Notre réseau de chaleur. Au fond de la place de la liberté, nous trouvons sous son bardage bois, une chaufferie biomasse. Elle alimente l'ensemble des bâtiments communaux, à savoir

le centre socioculturel, la mairie, les écoles, la caserne de pompiers et deux appartements communaux. La proximité des bâtiments et l'existence d'une interconnexion hydraulique déjà présente entre certains bâtiments, une production de bois broyé locale en quantité suffisante, sont autant d'atouts qui ont facilité cette belle réalisation. Cette chaufferie biomasse va nous permettre de réduire de 85 % le bilan des gaz à effet de serre, de diminuer de 9000 euros la facture de combustibles, tout en valorisant le bois issu des exploitations de la commune.

#### Pour quel coût ?

Ce projet de 265 000 euros, financé par le SDE a bénéficié de 68 % de subvention entre l'ADEME, la région et l'Europe, une douzaine d'années sera nécessaire pour en amortir la charge, au travers d'annuités d'une valeur d'environ 14 000 euros, combustible compris.

#### Pourquoi avoir choisi d'organiser cette inauguration ?

Nous avons vraiment envie de créer un événement marquant pour le village, ses habitants et ses associations. Regrouper l'ensemble des inaugurations en une seule a tout de suite fait l'unanimité au conseil. Bien nous en a pris, car la quasi-totalité des personnes qui ont accompagné nos projets étaient présentes. Nous avons pu partager cette belle journée avec eux mais aussi avec les bessonnais, et les associations qui se sont fortement mobilisées, pour l'occasion, malgré un temps incertain. Merci à tous pour ce bel encouragement.



## LES ASSOCIATIONS ÉTAIENT, ELLES-AUSSI, AU RENDEZ-VOUS DE CETTE JOURNÉE

En effet, nos associations ont répondu présentes lorsque nous leur avons proposé de participer à l'animation de la journée consacrée à l'inauguration des aménagements réalisés par notre commune ces dernières années. Merci encore à tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une belle réussite !



### AMICALE LAÏQUE BESSON BRESNAY

L'Amicale Laïque des écoles de Besson et Bresnay remercie la commune de Besson pour ces nouvelles installations, notamment la salle polyvalente qui est plus accessible et présente un volume plus important, très utile pour toutes nos manifestations. Lors de l'inauguration des travaux, nous avons organisé un lâcher de ballons pour les enfants présents, au moment de la coupe du ruban par Mme la Préfète. Nous sommes une association à but non lucratif, tous nos bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire du RPI Besson / Bresnay. Grâce à nos dons, l'école peut investir dans des

sorties scolaires, classes vertes et pour l'achat de matériels pédagogiques. Nous souhaitons aussi proposer différentes activités au cours de l'année, pour tous les âges, afin de dynamiser notre village. En ce mois de décembre, vous avez pu découvrir notre première bourse aux jouets à Bresnay, notre marché de Noël à Besson, il y aura aussi en 2019 une soirée cinéma, une chasse au trésor et bien sûr la kermesse des écoles.

Merci à tous pour votre soutien et vos participations. A très bientôt.

### ACVE



L'ACVE comme les années précédentes a participé aux commémorations. Lors de l'inauguration des travaux du bourg, elle vous a permis de prendre un café chaud sortant de la « Roulante » tirée par le Scout Car. Les nouveaux aménagements du bourg et de la salle polyvalente, les rendent plus conviviaux et pratiques. Pour le centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, nous avons utilisé la salle

pour honorer nos vaillants aïeux qui se sont battus pour que notre pays reste libre.

Cette année aussi, nous avons marqué de notre présence dans le plus grand rassemblement de dépanneuses du monde (à Moulins) ! enregistré sur le livre des records « Guinness World Records».

*Notre mission, servir le devoir de mémoire*

### AMICALE DES MOTARDS DE BESSON (AMB)



Pour l'Amicale des Motards de Besson (AMB), l'année 2018 a été marquée par plusieurs points forts autour de la place rénovée de Besson. L'AMB était présente pour l'inauguration du 28 avril, quelques personnes volontaires ont bravé la météo capricieuse pour faire un petit tour de Besson en passant sur une moto. Autre point fort autour de cette place, sous une belle journée de septembre, le 3<sup>ème</sup> marché de la moto a rencontré un vif succès. Plus d'une vingtaine d'exposants parfois venus de loin et de nombreux visiteurs, ont animé la place dont les aménagements sont adaptés à cette manifestation. Le dimanche 7 octobre, la place était aussi identifiée comme point de départ et d'arrivée de la balade caritative au profit de la coopérative scolaire de la commune de Besson.

En 2018, l'AMB est restée fidèle à sa philosophie, se balader et passer du bon temps entre passionnés de la moto, que ce soit pour des sorties sur la journée ou comme en mai 2018 pour 4 jours dans le Lot, mais aussi, participer à la vie de la commune et donner du temps pour une cause caritative.

Vivement 2019 pour de nouveaux moments d'échange et de partage !

### LA TRASSE BOURBONNAISE

La Trasse Bourbonnaise a créé le jour de l'inauguration un parcours de découverte du bourg sous forme de jeu en 8 étapes. Il vous faut trouver les boîtes aux lettres bleues et jaunes (aux couleurs du village). Le départ se fait à côté de la boîte à livres sur la place de la mairie, à deux pas du centre socioculturel rénové, qui nous sert de base de lancement pour notre randonnée d'automne qui, cette année, a battu tous les records avec 854 participants à pied, à cheval ou à vélo. Rendez-vous au printemps 2019 pour la rando autour de Bresnay.



## AS NORD VIGNOBLE

Le club remercie la municipalité pour les travaux en cours sur le stade, qui permettront d'avoir une salle de réunion supplémentaire pour les associations, et une buvette pour les matchs de foot.

Le club compte 160 licenciés, joueurs, dirigeants bénévoles et école de foot. Pour la première fois depuis sa création en 2011 l'équipe A de l'ASNV Régional 3 qui s'était qualifiée pour le 6ème tour de la coupe de FRANCE a été éliminée par MONTLUÇON, National 3 sur le score de 2-1. L'équipe B devra finir dans les 3 premiers de sa poule

pour rester en département 2, le district de l'Allier ajoutant une poule intermédiaire supplémentaire. L'équipe C actuellement 1ère de sa poule joue la montée en département 4 la saison prochaine. L'école de foot sous la responsabilité de Jonathan Labonne compte un effectif de 45 enfants encadrés dans chaque catégorie par des éducateurs bénévoles qui organisent les entraînements le mercredi après-midi et les plateaux le samedi sur le stade de Besson.

### CONTACT ÉCOLE DE FOOT

Jonathan Labonne - Tél. 06 48 31 41 76

## ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BESSON



La journée du 28 avril dernier a permis à notre association de fleurir l'église et d'organiser des visites commentées en commençant par les extérieurs.

Les travaux effectués par la municipalité permettent de redécouvrir l'église tant de la place que de l'impasse du midi.

Les barrières nous ont permis de suspendre des panneaux retraçant les restaurations effectuées.

Cette année devrait voir l'autel de la vierge restauré, financé par deux concerts (piano à quatre mains en janvier 2018 et Gospel en juin 2018), plus la subvention communale (merci) et nos avoirs en caisse. Nous avons investi dans des plaquettes mises à la disposition des visiteurs qui ne sollicitent pas de visites commentées.

Pour 2019, rien n'est arrêté mais nous pensons fortement à l'électricité de ce monument. Pour le côté festif nous maintenons au moins un concert en juin et nous envisageons de reconduire la nuit des églises.



## L'ASSOCIATION PRÉSENCE BOURBON

En 2018, le travail continu des bénévoles présents lors des nombreux chantiers, le soutien indéfectible de la mairie de Besson, la collaboration de plus en plus importante des habitants et acteurs économiques de Besson et des environs ont engendré des avancées importantes dans la sauvegarde du château de Fourchaud.

L'association Présence Bourbon a pu ainsi sécuriser presque totalement l'enceinte du château, valoriser les terrasses mais a aussi mis le donjon hors d'eau par la pose de nombreuses fenêtres.

Les terrasses sont maintenant entièrement nettoyées. Le potager médiéval a donné ses premiers légumes et la création d'un verger entièrement parrainé sera effective début décembre.

La volonté d'ouverture aux autres associations a permis l'accueil de chantiers internationaux de l'association Caciaura ainsi que l'organisation d'un concert avec de jeunes musiciens du conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en collaboration avec l'association Préludia.

Notre randonnée annuelle a encore réuni de nombreux marcheurs.

Le château a vu l'afflux de visiteurs locaux, français et étrangers doubler cette année.

L'exposition médiatique de la région et de la commune favorisée par le prince Charles Henri de Lobkowitz s'est intensifiée à travers de nombreuses émissions de télévision ; Les 100 lieux qu'il faut voir sur TV5 en septembre, le tournage de Zoom sur l'Allier en juillet dans le 13h de TF1, Un village, Une histoire dédié à Besson sur France 3 en août et le tournage de secret d'histoire sur Anne de Beaujeu animé par Stéphane Bern sur France 2, à venir. Les différents liens sont disponibles sur demande sur le site internet.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET POUR ADHÉRER :

Association Présence Bourbon

Château de Bostz

03210 Besson

Mail : [presencebourbon@gmail.com](mailto:presencebourbon@gmail.com)

Site : [presence-bourbon.com](http://presence-bourbon.com)

## SAPEURS-POMPIERS

Installée depuis toujours au cœur du bourg de BESSON, notre caserne vit au rythme des animations de la place de la mairie.

Et c'est tout naturellement que le 28 avril, nous avons participé à l'animation autour des nouvelles installations municipales.

Notre stand dédié à la promotion du volontariat chez les sapeurs-pompiers a également accueilli nos jeunes sapeurs-pompiers qui ont pu démontrer toute l'étendue de leurs connaissances.

Utilisateurs réguliers de la place, il faut reconnaître que ce nouvel aménagement nous permet de manœuvrer dans de parfaites conditions.

La place de la liberté, maintenant sécurisée, est un espace idéal pour les séances de sport et les manœuvres.

Début janvier, nous allons engager des travaux d'agrandissement de la caserne à la place des archives municipales. Financés par la mairie et le SDIS, nous disposerons de vestiaires féminins et masculins pleinement opérationnels ainsi que d'un espace de vie plus spacieux.



### ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

- **pour l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers :** une nouvelle rentrée a lieu en septembre. Il faut avoir 12 ans révolus, avoir le sens de l'autre et accepter la hiérarchie.

**Contact : Valérie BEN HASSEN**  
06.78.37.74.81

- **pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire :** avoir minimum 16 ans, être dévoué, avoir envie de donner de son temps pour porter assistance, aimer l'imprévu...

**Contact : Christophe GARDIEN**  
06.78.89.14.22

## LE CLUB DE L'AMITIÉ



Une délégation du Club de l'Amitié était présente lors de l'inauguration des aménagements. Nous avons ainsi passé un très bon moment en particulier lors du pique-

nique à la salle des fêtes qui a permis de bons échanges. Une journée bien agréable, en compagnie des officiels l'après-midi.

Une salle agréable et spacieuse permet d'accueillir toutes nos manifestations (concours de belote, thé dansant et nos rencontres mensuelles). L'accès aux nouveaux équipements est facilité pour les personnes à mobilité réduite, permettant un accueil plus agréable côté place tout en sécurisant l'entrée pour les plus jeunes.

## PG CATM

La section du monde combattant Besson-Chemilly est composée de 10 CATM, 2 sympathisants et 4 Veuves CATM pour Besson, 1 PG, 6 CATM et 2 Veuves pour Chemilly. Elle fonctionne grâce à la vente de calendriers, timbres et une subvention municipale. Nous participons bien évidemment au devoir de mémoire par notre présence à toutes les commémorations importantes.

**Le 25 avril 2019, nous organiserons l'assemblée générale départementale, la réunion aura lieu à Bresnay et le repas à Besson.**

## COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes, fidèle à son rôle « d'animateur du village », n'a pas manqué ce rassemblement (bien plus que Bessonnais d'ailleurs!) ce jour du 28 avril.

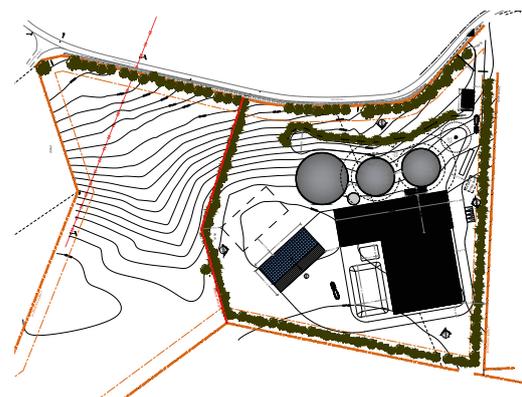
L'aménagement de la place, atout incontournable de notre village, a été pensé, en tenant compte notamment des besoins des associations pour leurs manifestations et particulièrement pour la fête du 15 août. Ainsi, cette configuration esthétique mais surtout pratique nous permet de réaliser notre fête patronale dans d'excellentes conditions avec le service de 560 repas cette année et bon nombre de spectateurs. Cette place accueille aussi la brocante en juillet.

Le centre socio-culturel, grâce à son accessibilité, son volume et sa fonctionnalité, est un outil magnifique qui contribue au succès du réveillon, de l'élection de la reine (avec les autres associations), et de l'assemblée générale notamment. A la salle, c'est également les cours de gym adulte.

En plus de ses travaux du bourg, Besson bénéficie de 51 km de chemin particulièrement bien suivi et entretenu qui font perdurer le succès de la marche du 1<sup>er</sup> mai. Au comité, c'est aussi une sortie annuelle en car, ouverte à tous, où l'on part à la découverte...

On en profite parfois pour faire de la pub pour notre beau village et ses nombreuses animations. La preuve, avec notre sortie le 28 octobre, au cabaret de Renaison dans la Loire, où Besson était connu grâce à quelques artistes venu assurer un spectacle du 15 août ! Sur les quarante participants, une douzaine d'extérieurs étaient présents et ces derniers n'ont pas manqué d'éloges sur leur journée et notre accueil. Quelle récompense... et quoi de plus beau pour notre association d'entendre ces compliments des Bessonnais et autres, qui sont le fruit de notre travail, de nos valeurs et de notre rôle de créateur de moments d'animation, de convivialité, d'échange, et de partage !

## PROJET DE MÉTHANISATION



### ENTRETIEN AVEC BRUNO MERLE, L'UN DES PORTEURS DU PROJET METHANISATION

#### Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un procédé biologique qui vise à valoriser les matières organiques fermentescibles sous forme d'énergie renouvelable (appelé énergie biogaz). C'est le cas pour notre projet, ce biogaz après filtration devient du Bio méthane qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel à Bressolles pour la région Moulinoise.

#### Comment ça marche ?

La méthanisation est un processus naturel (équivalent à un estomac de vache) qui dégrade, par l'intermédiaire de bactéries dans un milieu sans oxygène, la matière organique fraîche (biomasse) placée dans un digesteur (méthaniseur).

En l'absence de l'oxygène (digestion anaérobie), la matière organique est dégradée partiellement par l'action combinée de plusieurs types de micro-organismes. Une suite de réactions biologiques conduit à la formation du biogaz et d'un digestat.

- Ce biogaz qui est une énergie renouvelable peut être converti :

- \* soit en électricité et chaleur par cogénération (moteur et génératrice)
- \* soit épuré pour ne garder que le méthane qui devient du Bio-méthane injecté dans le réseau de gaz naturel (pour du chauffage ou du carburant distribué en station GNV)

- Le digestat, proche du compost, qui a la même valeur fertilisante que le fumier est dépourvu d'odeur et servira de fertilisant.

#### Quelles matières peut-on utiliser ?

Les matières organiques traitées proviennent des sous-produits et effluents agricoles des exploitations. Fumier, déchets de cultures, tontes de pelouses, cultures intermédiaires (qui permettent d'avoir un sol couvert en permanence donc de limiter l'érosion et le lessivage des sols).

#### Pourquoi la méthanisation agricole ?

Pour

- Contribuer au développement vertueux des systèmes agricoles
- Apporter aux cultures un engrais organique plutôt que chimique
- Assurer l'autonomie de la fertilisation des cultures
- Assurer une diversification économique
- Réduire l'impact environnemental des systèmes agricoles (moins de réchauffement climatique)
- Réduction des gaz à effets de serre.
- Assurer une production d'énergie renouvelable
- Favoriser la conversion en agriculture biologique
- Solutionner des problématiques que sont le stockage de fumier ainsi que le traitement des déchets de cultures en valorisant ces effluents agricoles et réduisant les nuisances olfactives (pas de stockage à l'air libre ni d'épandage de fumier)

#### Pourquoi ce projet ?

- Parce que nous pensons que l'agriculture - doit être actrice sur son territoire - a un rôle dans la transition énergétique - doit répondre à l'attente sociétale
- Il nous assure une diversification économique avec de nombreuses interactions avec les exploitations, en créant de la valeur ajoutée pour consolider les exploitations (il transforme nos déchets en ressources)
- Limite l'usage des pesticides, par la destruction de graines d'adventices et le maintien de la biodiversité.

En résumé : la méthanisation fait évoluer les exploitations vers des systèmes plus durables.

#### Quelles contraintes peuvent être rencontrées ?

**Ne pas entraîner de désagréments aux riverains et les rassurer.**

Par :

- **Le choix du site d'implantation** suffisamment à l'écart mais pas trop éloigné du réseau routier, des réseaux de gaz et d'électricité
- **Le choix du terrain** où les installations peuvent être semi enterrées afin de limiter les nuisances visuelles avec un aménagement paysager. Prise en compte des vents dominants
- **Le stockage des matières** choix technique pour maîtriser les odeurs
- **L'anticipation du trafic routier** choix des circuits et nombre de transport soit 2 à 3 par jour ouvré.
- **Les risques**, le biogaz est un gaz pauvre qui n'est pas sous pression et ne peut pas exploser.

#### Quels sont les avantages de la méthanisation ?

- **Economiques** : activité complémentaire création de plus-values, création activité économique locale, réduction des achats d'engrais par la valorisation des digestats.
- **Agronomiques** : une démarche vers l'agriculture durable en transformant nos fumiers et déchets organiques en un fertilisant, plus facilement assimilable, dépourvu d'odeur et d'agents pathogènes.
- **Environnementaux** : Energie renouvelable, substitut à l'énergie fossile, baisse de pollution due au lessivage de l'azote, gestion durable des déchets organiques, réduction des odeurs des effluents
- **Touristiques** : visite du site, développement commerces locaux, artisanat

Avec cette solution écologique nous contribuons à :

- Créer de l'emploi local.
- Faire évoluer notre village vers une commune à énergie positive.



## ■ DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES



Depuis l'an dernier, les écoles du RPI Besson Bresnay sont entrées dans un processus de labellisation E3D, à savoir Ecole en Démarche de Développement Durable. Grâce au projet national « **10 000 coins natures** », les deux écoles ont obtenu une subvention de l'état de 80 % pour un engagement des mairies de 20% afin de créer ou améliorer des jardins pédagogiques.

L'école de Besson s'est ainsi dotée de deux carrés de jardin, qui ont été placés derrière la cantine, d'un récupérateur d'eau, de petit matériel de jardinage, de deux mini-serres et d'un assortiment de graines. Au cours de l'année, les élèves ont donc fait des semis, des plantations que ce soit sur le temps scolaire ou sur les TAP...

Ils ont aménagé les parterres de la cour de maternelle : roses trémières et plantes aromatiques le long du mur de la cantine, fleurs vivaces et annuelles le long de la classe de la salle de motricité. Ils ont vendu leur production lors de la traditionnelle **vente de plants** en mai. Hélas, la sécheresse de l'été a eu raison de ce qui restait dans les jardins. Qu'à

cela ne tienne, nous recommencerons au printemps !

Grâce aux deux composteurs (obtenus par le partenariat avec le Sictom Nord Allier) et à la collaboration de la cantinière, nous compostons les déchets végétaux de la cantine. Ce compost assurera la fertilisation de nos jardins.

Dans le même but, les élèves de CM1/CM2 ont fabriqué un **lombricomposteur** (sorte de composteur d'appartement !) qui, grâce aux lombrics et aux déchets végétaux, va nous permettre d'obtenir du **lombrithé**, fertilisant liquide puissant.

Nous avons obtenu le niveau 1 de **labellisation E3D** à la fin de l'année dernière et nous espérons gravir un nouvel échelon cette année avec tout ce qui aura été mis en place.

## ■ COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Celui-ci a été dignement commémoré avec de nombreuses manifestations organisées par la Municipalité tout au long du weekend : une exposition au centre socioculturel en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Allier, le Musée de l'Illustration et de la Jeunesse, le musée de Souvigny, l'ACVE et l'ONACVG, et les enfants des écoles. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette exposition. La veillée organisée le vendredi soir a permis aux enfants et adultes présents de déposer quelques bougies et de se recueillir au monument aux morts, puis de partager un moment de convivialité autour d'une bonne soupe. La commémoration officielle du 11 novembre qui a été particulièrement suivie cette année a réuni enfants, parents, associations, pompiers, militaires qui ont rendu un hommage à tous les soldats bessonnais et d'ailleurs.





## THIERRY CONVERS

**Bonjour Thierry, pouvez-vous vous présenter ?**

Je me définis comme photographe « autodidacte amateur ». Mon vrai métier est tout autre chose puisque je suis chef de cuisine en Ehpad. J'habite à Cusset.

Ma passion de la photo date de 1974, lors d'une fête foraine je gagnais un appareil photo « instamatic kodak » très en vogue à l'époque. Celui-ci ne pouvait faire que des photos en noir et blanc. Je me souviens très bien que mon premier essai était de prendre en photo la basse-cour de mes grands-parents et leurs canards ! J'ai toujours ces clichés d'ailleurs... Et c'est à partir de cet instant que la photo ne m'a plus jamais quitté, au grand dam, parfois, de mon entourage proche....

**Pourquoi photographier les villes et villages du Bourbonnais ?**

J'entends souvent dire que l'Allier « c'est paumé, y'a rien, personne ne connaît ». Et c'est sur ces mots, que, grand amoureux de l'Auvergne et de l'Allier en particulier, je me suis lancé un défi : visiter les 317 villes et villages du département. Ils ont tous eu droit à ma visite entre 2013 et 2018.

Toutes les photos ont été publiées sur une page Facebook que j'ai créé en 2014 : « villes et villages de l'Allier conver's photographies ».

**Quels retours avez-vous de ce travail ?**

Je reçois des messages de toute la France, mais aussi du Mexique, de Colombie, des Etats-Unis, du Canada, des Pays-Bas et j'en passe. Je n'aurai jamais pensé que cette idée de faire connaître ma région ait cet impact, c'est inespéré mais ce n'est que du bonheur.

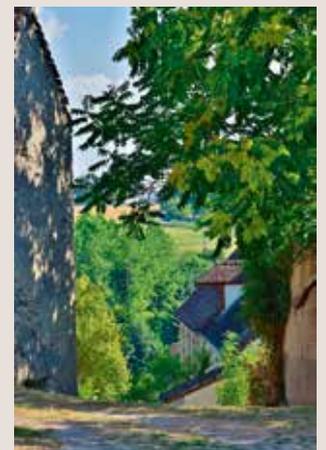
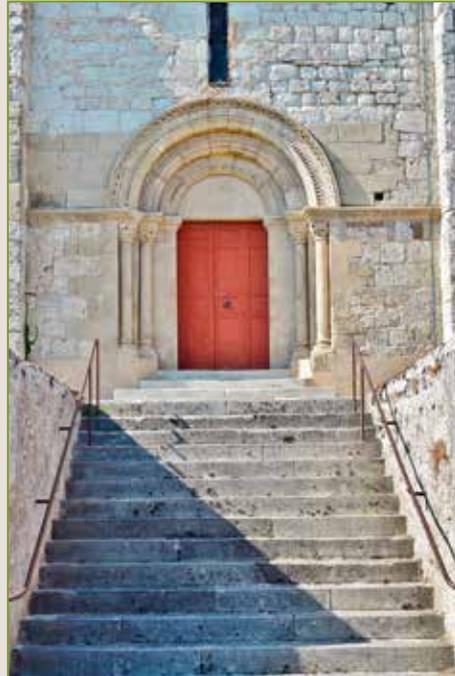
A ma grande surprise, je fais partie des 20 lauréats nationaux qui ont vu une de leurs photos exposées début novembre au salon de la photo 2018 à Paris sur le stand Nikon en format XXL.

**Des projets ?**

Je ferai connaître nos villes et villages le plus longtemps possible pour que notre patrimoine soit reconnu, pour que notre Bourbonnais se fasse la part belle d'une Auvergne trop méconnue encore, mais dont le succès va grandissant depuis quelques années.

**Quel regard portez-vous sur BESSON ?**

J'ai visité Besson en 2015 et récemment en juillet 2018. Vous pouvez être fier de votre village, atypique, car entouré de plusieurs châteaux, doté d'une église romane magnifique et de belles demeures. Sa campagne vallonnée donne tout son charme à Besson. Gardez ce charme, faites vivre votre village car lui, il vous aime !



## QUELQUES BRÈVES

### Théâtre au comptoir

La Compagnie l'Ecume des Ours a présenté son spectacle sur la toute nouvelle place de la Liberté le 28 Juillet.



### Remise de l'insigne d'or à Gérard Jadin



### Fête des voisins aux Faiteaux



Passage du Certificat d'études organisé par le Lions Club au profit de la coopérative scolaire.



### Gaëtan Colas champion départemental de tir sportif à 10 m en 2018



1<sup>er</sup> Forum organisé par le CCAS : Aide au maintien à domicile pour les seniors



### Dernière séance de gym pour Blandine

Après plusieurs années d'animation de la gym bessonnaise, Blandine Payant part vers de nouveaux horizons.



### Concert à l'église



### Réouverture de notre épicerie en mars



### Carnaval



### Rencontre Club de l'Amitié / TAP



### Soirée foot école



Départ en retraite des Pompiers de Jean-Claude Blanchet



**COMMERÇANTS**

**Boucherie-Charcuterie-Volailles**  
**Sébastien DOMINIQUE**  
 11-15 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 09  
 Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi  
 8 h - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h  
 dimanche 8 h 30 - 12 h

**Epicerie et dépôt de pain**  
**Xavier TURPIN**  
 10 Place de la Mairie • Tél. 09 83 53 77 09  
 Ouverture : du lundi au samedi 7h30 - 12 h 30 / 16 h - 19h30  
 dimanche et jours fériés 8 h - 12h30  
 Livraison à domicile

**Salon de coiffure et coiffure à domicile**  
**Styl'Coiff**  
 3 Place de la Mairie - • Tél. 04 70 42 87 57  
 Ouverture : Jeudi- vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h  
 samedi 9 h - 15 h 30  
 En dehors de ces horaires sur rendez-vous.

**L'Aubergiste Gourmand**  
 Restaurant-Bar-Tabac • Tél. 04 70 42 82 04  
 Dépôt de journaux (lundi et jours fériés)  
 Pizzas mardi soir et dimanche soir  
 1 Avenue des Acacias - www.aubergiste-gourmand.fr  
 Ouverture : lundi, jeudi 7 h - 15 h, mardi, vendredi 7 h - 22 h  
 samedi 9 h - 22 h, dimanche 9 h - 21 h

**Marie-Janique BOUTTIER**  
 Ferme pédagogique et de découverte  
 Tél. 04 70 42 83 15 / 06 64 32 36 33  
 Fromages et volailles  
 9, les Grangers - Réseau Bienvenue à la ferme  
 www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier

**Domaine GARDIEN**  
 Chassignolles • Tél. 04 70 42 80 11 fax 04 70 42 80 99  
 Courriel: c.gardien@03.sideral.fr  
 Site internet : www.domainegardien.com  
 Ouverture : du lundi au samedi 8 h - 12 h / 14 h - 19 h

**Carole et Alexandre PETIT, maraîchers**  
 Les Godards • Tél. 06 47 96 00 50

**HÉBERGEMENTS**

**Chambres d'hôtes :**  
**Marie-Françoise BEAUFILS-MAYMAT**  
 Givreuil • Tél. 04 70 46 13 93 ou 06 30 42 48 45  
 Courriel: marie-francoise.maymat@wanadoo.fr

**Andrée GABOREAU**  
 Le Moulin du pont 04 63 83 97 74  
 Courriel: domainepestel@gmail.com  
 Site : www.domainepastel.com

**Gîte :**  
**Jean Dominique CARRELET**  
 La Courronnière tél. 04 70 42 93 41 ou 06 60 72 73 48  
 Courriel : jeandocarrelet@orange.fr

**SERVICES ADMINISTRATIFS**

**Mairie**  
 23 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 74  
 Courriel : besson.mairie@orange.fr  
 Site internet : www.besson.fr  
 Ouverture : lundi - mercredi 9h - 12 h 30,  
 mardi-vendredi 14 h - 18 h  
 samedi 8 h 30 - 12 h

**Agence Postale (en Mairie)**  
 Ouverture : lundi-mercredi 9 h - 12 h,  
 mardi-vendredi 14 h - 17 h 30  
 samedi 9 h - 11 h 30

**ARTISANS**

**Terrassement, démolition, assainissement, élagage haies - BESSON TP**  
**Thierry BEN HASSEN**  
 Les Fiats • tél. 06 10 14 44 86  
 Courriel : bessontp@orange.fr

**Scierie - Exploitation forestière**  
**Jean-Claude BLANCHET**  
 (chêne - peuplier - douglas - charpente - chanlat - bois de chauffage) • Tél. scierie 04 70 42 84 90  
 Fax 04 70 42 84 20  
 Courriel : scierieblanchet@wanadoo.fr

**Plâtrier peintre**  
**DB RENOV Damien BLONDEAU**  
 6 Montpertuis - Tél. 06 66 84 36 08  
 Courriel : damienblondeau03210@gmail.com

**Entretien et dépannage chaudière**  
**BOURDET MAINTENANCE**  
 Tél. 06 58 01 86 89  
 4 Les Matelots - bourdetmaintenance@gmail.com

**Carrelage Faïence - Lionel CHANDELIER**  
 Les Cordats • Tél. 04 70 42 89 91  
 Courriel : lionel.chandelier@wanadoo.fr

**Plâtrier peintre - Olivier CHANET**  
 8 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 80 82 / 06 72 70 28 84  
 Fax 04 70 42 81 75

**Transports Routiers - Christophe DEVILLERS**  
 Le Champ des Canes  
 Tél. 06 80 46 11 13 - Courriel : cdevillers@yahoo.fr

**Instants Bien-Etre (soins du visage, modelages, gommages, épilations,...) - Cindy DEVILLERS**  
 12 Place de la Mairie - Tél. 06 37 00 47 91

**Abattage forestier, élagage, démontage d'arbres, abattage délicat, taille de haies, entretien et tonte de parcs**  
**Franck HOUSSINE**  
 Les Coquelins • Tél. 06 68 44 90 70  
 Courriel : franck.houssine@gmail.com

**Menuiserie - Charpente - Pascal LEVIF**  
**Fabrication sur mesure fenêtres et portes d'entrée**  
 6 Les Chaillons • Tél. 04 70 42 86 80 • Fax 04 70 42 88 34  
 Courriel : levif.pascal@wanadoo.fr

**Destruction de nids de guêpes, frelons**  
**Sébastien MIGNY**  
 9 rue St Blaise - Tél. 06 63 98 52 56

**Menuiserie Olivier MORAND**  
 2 les Chêreaux • tél. 06 59 52 33 75

**Taxi de Besson**  
 1 Route du Vieux Bostz • tél. 04 70 42 83 52

**SANTÉ**

**Ambulances/VSL SARL BESSON AMBULANCE**  
 Tél. 04 70 42 83 52

**Aide à domicile Annie CAMUS**  
 Tél. 04 70 42 28 15

**Ostéopathe Anne-Laure GUILLAUMIN**  
 Tél 06 85 87 55 37

**Pharmacie Coralyn NIEDZUVIECKA**  
 Tél. 04 70 42 84 10  
 Ouverture : du lundi au vendredi  
 8 h 45 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

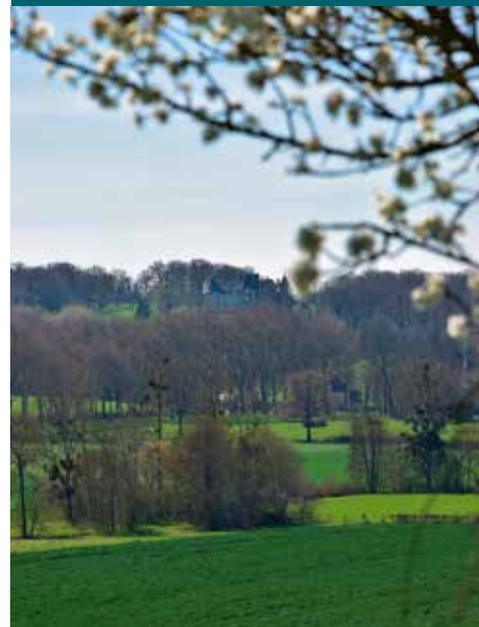
**Cabinet Médical Dr Danièle PORTEJOIE-DENIS**  
 Tél. 04 70 42 83 96 - Samedi 8 h 45 - 13 h

**Infirmière Audrey TOUPET**  
 Tél. 06 61 48 68 23



*La recette de Marjorie, notre cantinière*  
**TIRAMISU AUX PÊCHES**

Pour 4 à 6 personnes  
 250 g de mascarpone  
 3 oeufs  
 3 cuillères à soupe de sucre en poudre  
 1 boîte de pêches au sirop  
 1 boîte de boudoirs  
 Egoutter les pêches  
 Réserver le sirop  
 Fouetter les jaunes d'oeufs avec le sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent en formant un mélange mousseux.  
 Incorporer le mascarpone au fouet jusqu'à obtenir une crème sans grumeaux  
 Monter les blancs en neige avec une pincée de sel  
 Incorporer délicatement et progressivement les blancs au mélange mascarpone-jaunes d'oeufs  
 Disposer une couche de boudoirs dans un plat  
 Imbiber les avec le sirop des pêches  
 Recouvrir les boudoirs avec la crème au mascarpone puis ajouter des morceaux de pêches  
 Recouvrir une nouvelle fois avec la crème au mascarpone et égaliser.  
 Réserver au réfrigérateur quelques heures.  
 Bonne dégustation.



# 2019

# Calendrier des Manifestations bessonnaises

## JANVIER

- 5 Voeux de la Municipalité  
Mairie
- 19 Concours de Belote  
AS Nord Vignoble à Chemilly  
Michel BONIN
- 19 Soirée cinéma Amicale Laïque  
Ecoles de Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 24 Assemblée Générale AMB  
Eric AUDEBERT
- 26 Assemblée Générale  
Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 29 Assemblée Générale  
PGCATM  
René BUSSY

## FÉVRIER

- 2 Soirée dansante AS Nord  
Vignoble à Chemilly - Michel BONIN
- 3 Thé Dansant Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 10 Après-midi cinéma Amicale  
Laïque Ecoles de Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 18 AG Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 22 AG La Trasse Bourbonnaise  
à Bresnay - Mireille DURANTON

## MARS

- 3 Repas de la Paroisse de Souvigny  
Monique CHARRIER
- 16 Soirée Dansante AMB  
Eric AUDEBERT
- 23-24 Théâtre AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 30 Repas et élection de la Reine -  
Interassociations  
Aude BRUNET

## AVRIL

- 13 Concours de belote  
Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 14 Randonnée de la Trasse Bourb.  
(à Bresnay) Mireille DURANTON
- 25 Assemblée Départementale  
PGCATM  
René BUSSY

## MAI

- 1 Marche Pédestre  
Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 5 Brocante  
AS Nord Vignoble (à Chemilly)  
Michel BONIN
- 8 Commémoration Armistice  
(Mairie) et exposition ACVE  
Philippe MACHURON

## JUIN

- Mi-juin Manœuvre Pompiers intercentre  
Fabien AMELINE
- 15 Randonnée pédestre  
Présence Bourbon
- 15 AG et Barbecue  
AS Nord Vignoble à Chemilly  
Michel BONIN
- 16 Concert à l'Eglise  
Assoc restauration de l'Eglise  
Véronique MASSERET
- 23 Repas du Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 28 Concours de Pétanque  
semi-nocturne AS Nord Vignoble  
(à Chemilly) - Michel BONIN
- 28 Soirée des CM2  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 29 Jambon à la broche AMB  
Eric AUDEBERT
- 30 Fête des Ecoles (à Bresnay)  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## JUILLET

- 5 Nuit des Eglises  
(visite commentée de l'église par  
l'Association de restauration de l'Eglise)  
Véronique MASSERET
- 5 Concours de Pétanque  
semi nocturne - Amicale des  
Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE
- 14 Brocante Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 21 Commémoration  
Maquis Casanova (Mairie)

## AOÛT

- 2 Barbecue  
Amicale des Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE
- 9 Concours de Pétanque  
semi nocturne AS Nord Vignoble  
(à Besson) Michel BONIN
- 14-15 Fête Patronale et feu d'artifice  
Comité des Fêtes - Mairie  
Aude BRUNET

## SEPTEMBRE

- 8 Marché de la moto AMB  
Eric AUDEBERT
- 14-15 Journées du patrimoine  
Eglise et Fourchaud  
Assoc restauration de l'Eglise  
et Présence Bourbon
- 19 Repas d'automne Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 20 Assemblée Générale Amicale  
Laïque Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## OCTOBRE

- 5 Repas C.C.A.S. (Mairie)
- 6 ou 13 Sortie moto au profit  
d'une œuvre caritative AMB  
Eric AUDEBERT
- 10 Concours de Belote Club  
de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 20 Randonnée d'automne  
La Trasse Bourbonnaise  
Mireille DURANTON

## NOVEMBRE

- 11 Commémoration Armistice  
Mairie

## DÉCEMBRE

- 1 Marché de Noël  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 7 Banquet des Pompiers (à Chemilly)  
Amicale des Sapeurs Pompiers  
Fabien AMELINE
- 15 Repas de Noël Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 20 Arbre de Noël  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 21 Concours de Belote du Foot  
(à Besson) - AS Nord Vignoble  
Michel BONIN
- 31 Réveillon  
Comité des fêtes  
Aude BRUNET

A noter sur vos agendas :

### PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 de 10 h à 16 h  
sur le parking du cimetière.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)  
ou sur la page Facebook "SICTOM Nord Allier"



Besson